



**HAL**  
open science

## CEPAGE - Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEPAGE - Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage. 2010, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. hceres-02032426

**HAL Id: hceres-02032426**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032426v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur

l'unité :

CEPAGE

sous tutelle des

établissements et organismes :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de  
paysage de Bordeaux

Novembre 2009



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

CEPAGE

Sous tutelle des établissements et  
organismes

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de  
paysage de Bordeaux

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Novembre 2009



## Unité

Nom de l'unité : CEPAGE

Label demandé : équipe intégrée au sein d'une UMR (ADES-UMR 5185),

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Serge BRIFFAUD

## Membres du comité d'experts

Président :

M. Daniel PINSON, Université Aix-Marseille 3

Experts :

M. Pierre DONADIEU, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles,

M. Claude MASSU, Université Paris 1,

M. Frédéric POUSIN, CNRS,

M. Pieter UYTENHOVE, Université de Gand, Belgique.

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

## Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gabriel DUPUY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :



# Rapport

## 1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le vendredi 13 novembre. L'ensemble des unités de recherche a été entendu le matin en réunion plénière après une présentation du directeur de l'ENSAP de Bordeaux, puis un exposé du Président du Conseil scientifique (Yves Luginbühl). L'après-midi a compris une séquence d'une heure de discussion avec les doctorants, puis une nouvelle audition, à huit clos, des directeurs des unités.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le CEPAGE a été habilité par son ministère de tutelle (Culture) en 1998. Son origine est liée à la création en 1991 d'une formation de paysagiste DPLG à l'Ecole d'architecture de Bordeaux. Localisée dans cette école, cette unité a collaboré depuis longtemps avec des chercheurs de Toulouse (UMR GEODE) ainsi qu'avec l'UMR ADES de Bordeaux. Ses orientations principales concernent l'histoire et la culture du paysage et de ses politiques, le paysage du patrimoine mondial et la construction d'une interface entre recherche et action des professionnels du paysage.

- Equipe de Direction :

Serge Briffaud

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet*
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	0	
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	7	
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de personnels enseignants ou chercheurs accueillis à titre temporaire (cf. Formulaire 2.7 du dossier de l'unité)	1	
N7 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	3	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	0	

\* Les données fournies correspondent à l'UMR ADES, elle-même soumise à évaluation (57 EC, dont 13 HDR, 74 Doctorants)



## 2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

Il s'agit d'une équipe dynamique de rayonnement national et international à travers quelques uns de ses membres, mais dont la composition a beaucoup fluctué au gré des départs à la retraite et des fins de contrats d'emploi temporaire. Elle a cependant su développer une recherche fondamentale et une recherche action bien intégrées, réellement pluridisciplinaire, notamment à travers la question des sites classés au patrimoine mondial, et coopérer ainsi avec des laboratoires de recherche reconnus (GEODE, LADYSS), participer à une formation de master fortement appuyée sur ses travaux de recherche et inscrire dans cette continuité un nombre appréciable de doctorants (3) dont deux sont allocataires. La direction de ces allocataires est cependant assurée par des professeurs de l'université de Toulouse, compte tenu de l'absence d'HDR dans l'équipe bordelaise du CEPAGE. Le responsable de cette équipe, historien, est en passe d'achever une HDR mais la discipline dans laquelle elle sera présentée n'est pas déterminée et en conséquence les exigences qui en découlent. L'équipe est dans un processus avancé d'intégration à une UMR bordelaise, ADES, et la démonstration de ce rapprochement s'est manifestée lors de la visite du Comité d'experts de l'AERES à travers la présence et un exposé complémentaire de cette UMR.

- Points forts et opportunités :

- approches pluridisciplinaires du paysage (histoire, politiques publiques, sites...).
- liens forts avec des labos universitaires locaux, régionaux et nationaux.
- bonne articulation entre recherche fondamentale et appliquée, et avec la formation des paysagistes DPLG.

- Points à améliorer et risques :

- nécessité de disposer d'HDR et d'adopter un statut d'enseignant-chercheur.

- Recommandations au directeur de l'unité :

La perspective d'intégration de l'Equipe CEPAGE à l'UMR ADES est une bonne orientation ; elle a été, de plus, préparée par des collaborations antérieures et une année d'échanges scientifiques denses, ce qui ne peut qu'en favoriser la réussite. Ce processus est positif à la fois pour l'équipe et pour l'UMR ADES à laquelle l'équipe apportera une dimension complémentaire (histoire, géographie, interface recherche/action...).

Cette intégration est à concevoir et à négocier de sorte que l'équipe sorte d'un risque de confinement inhérent à une inscription institutionnelle longtemps éloignée des mondes universitaire et de la recherche, d'une part, et conserve en même temps une autonomie indispensable à l'approfondissement de l'articulation enseignement-recherche qui en fait l'originalité, d'autre part.

Le passage de l'habilitation de plusieurs chercheurs expérimentés est essentiel pour diriger des thèses sur les axes originaux développés par l'équipe.

- Données de production :

(cf. [http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres\\_Identification\\_Ensgts-Chercheurs.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf))

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	0
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	4
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]^*$	*
Nombre d'HDR soutenues	0
Nombre de thèses soutenues	0
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	

\* n'a pas de sens puisque l'équipe n'a pas de membres de statuts N1 et N2



### 3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

- Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

L'équipe situe ses activités de recherche à l'interface des sciences de la nature et des sciences de la société, du côté d'une écologie historique ainsi qu'à la croisée d'une histoire des représentations sociales du paysage, d'un courant issu de la géographie sociale, de l'anthropologie et de l'ethnologie et de la Humanistic Geography anglo-américaine. Il s'agit là d'un positionnement clair permettant de dessiner un domaine scientifique convaincant pour traiter du paysage dont on sait qu'il constitue un objet pour de nombreux champs disciplinaires. Pour cette équipe, le paysage est à la fois un outil (un concept scientifiquement élaboré) et un objet (une réalité matérielle et immatérielle).

Lors du quadriennal 2005-2009, l'équipe a ouvert de nouveaux champs de recherche, notamment celui des politiques publiques. Il n'y a pas beaucoup d'originalité dans le choix de ce champ, car plusieurs équipes en France (LADYSS, LAREP) qui se réclament d'une recherche sur le paysage travaillent également ce champ. L'originalité du CEPAGE réside dans son angle d'attaque géo-historique.

- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Production scientifique insuffisamment soutenue.

1 colloque international (Arthous) organisé par le CEPAGE.

Publications. (pour 7 enseignants-chercheurs) : 1 article dans une revue à comité de lecture répertoriée dans la liste AERES (pb. représentation du champ dans cette liste).

11 chapitres d'ouvrages scientifiques :

9 communications dans des congrès internationaux avec actes. (faible)

Plusieurs thèses (au moins 3) en co-direction inscrites à Toulouse le Mirail dans le cadre d'une politique antérieure multisite (Bordeaux-Toulouse)

- Qualité et pérennité des relations contractuelles :

Du fait des choix de ses terrains (sites de la montagne pyrénéenne) l'équipe s'est construite une forte spécialisation géographique, mais a ouvert un champ européen avec les travaux sur les sites viticoles inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Beaucoup d'actions de valorisation, notamment par la formation.

Financement : contrats existants mais de faible rémunération (entre 10 000 et 30 000 €).



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**
  - Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Plusieurs membres ont acquis une renommée nationale et internationale indiscutable, tant dans le monde académique que dans celui des opérateurs, notamment des professionnels du paysage.

L'équipe, en partenariat avec l'UMR GEODE et le Conseil général des Landes, a eu l'initiative et la capacité d'organiser un colloque international en 2008 (Abbaye d'Arthous : « Paysages : retour d'expérience entre recherche et projet ») .

- **Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :**

L'équipe a intéressé à la fois de jeunes chercheurs et des professionnels désireux d'approfondir théoriquement leur approche. Cette attractivité reste régionale.

- **Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :**

La participation de plusieurs membres de l'équipe, tout particulièrement son responsable, à des conseils scientifiques (programme « Politiques publiques et paysages » ; « Paysage développement durable » du Ministère de l'Écologie) ou des comités de pilotage (CG 33 ; Cap Sciences) sont une indication de cette capacité à monter des AO et autres initiatives...

- **Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :**

Un gros programme sur les sites viticoles avec des partenaires hongrois et italiens, en collaboration avec le LADYSS (financement du MEDD de 150000 € sur 3 ans 2005-2009), est à noter particulièrement.

- **Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :**

Le CEPAGE a donné de nombreuses conférences « grand public » (13 mentionnées) mais aussi auprès des professionnels, dans le cadre de formation continue (organisation de 3 sessions et participation à 11), participé à de nombreuses journées de formation, co-organisé plusieurs expositions (4 recensées).

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**
  - **Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :**

Parmi ses points forts, l'équipe souligne son expérience de rapprochement des chercheurs-universitaires et des « chercheurs-praticiens » qu'elle juge positive, son investissement dans la formation à la recherche qui s'est concrétisé par la reconnaissance de CEPAGE comme équipe d'accueil d'une ED toulousaine (ED 357 : « Temps, espaces, sociétés, culture » et la meilleure insertion de l'équipe dans les réseaux de la recherche scientifique, enfin son rôle dans la diffusion de la culture scientifique. Ces orientations ont manifestement provoqué une mobilisation de l'équipe qui n'a pu être facilitée par l'absence d'un statut enseignant incluant la mission de recherche: la mise en évidence lucide de ses faiblesses par l'équipe traduit assez bien cette situation.





- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

Le CEPAGE a pris une position innovante sur les nouvelles missions du paysagiste médiateur qui devrait contribuer à rénover progressivement les métiers du paysage en relation avec les indications de la Convention européenne du paysage de Florence de 2000.

Beaucoup d'actions de valorisation.

Financement : contrats existants mais de faible rémunération (entre 10 000 et 30 000 euros).

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Du point de vue de la formation, le CEPAGE est équipé d'accueil de master-recherche d'une école doctorale de l'Université de Toulouse. Il accueille en ce moment 3 doctorants inscrits en co-tutelle. Au sein de l'école du paysage a été institué depuis 2008 un parcours recherche préparant à la formation doctorale. L'objectif du CEPAGE est de contribuer à la formation à la recherche des étudiants de l'école du paysage. Les orientations du parcours recherche sont liées aux axes de recherche du CEPAGE.

Le rayonnement des chercheurs du CEPAGE au niveau régional (sud ouest) est remarquable, dans une région où il existait, il y dix ans, peu de choses dans le domaine des politiques de paysage.

- Appréciation sur le projet :

- Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Abandon de la collaboration historique avec GEODE, intégration de l'UMR ADES, ouverture d'un axe paysage au sein de cette UMR. (Logique de site).

L'intégration de l'UMR ADES est le fruit d'un processus de rapprochement qui a duré une année. Question : n'y a-t-il pas un risque de dilution des questionnements de l'équipe dans l'étendue des problématiques de l'UMR ADES ? Le CEPAGE ne devrait-il pas veiller aux conditions de son autonomie (administrative, financière) par rapport à l'ENSAP de Bordeaux ?

Le CEPAGE conçoit son intégration autour de deux questionnements paradigmatiques : la tension entre l'urgence et la durabilité, celle entre l'ancrage et la mobilité.

Il apporte ses propres problématiques issues du dernier quadriennal, notamment autour des politiques publiques de paysage, à l'axe de recherche « paysage environnement, qualité, ressource » de l'UMR.

Les interrogations développées par le projet mériteraient d'être mieux ciblées et hiérarchisées, et surtout mieux articulées avec les autres champs de l'UMR.

Les actions de recherche envisagées se distribuent dans les deux pôles de l'UMR ADES : 1) paysage, environnement, qualité et ressource d'une part, 2) production, transformation et gouvernement des espaces urbanisés d'autre part. On remarquera que les paysagistes de l'équipe se rattachent au pôle 2 de l'UMR, ce qui est peut être restrictif.

Ces actions correspondent à des projets de recherche en cours ou déposés, voire à des projets de thèse. Elles reposent sur des partenariats anciens.



– Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Les conditions d' « association comme équipe interne » à l'UMR ADES ne sont pas mentionnées dans le projet et devraient l'être. Les financements demandés pour plusieurs projets déposés notamment auprès de l'ANR, souvent en association avec d'autres partenaires nationaux ou internationaux ne sont pas indiqués. On peut supposer qu'en dehors de son rattachement à l'UMR ADES, l'équipe CEPAGE gardera une localisation de 145 M2 à l'ENSAP Bx, et les moyens matériels actuels, non indiqués, dont elle dispose.

– Originalité et prise de risques :

L'inflexion que l'équipe va donner à son orientation antérieure pour intégrer la problématique de l'UMR ne semble pas affecter ce qui en faisait l'originalité, celle d'une « histoire culturelle de la longue durée ». Elle donnera au questionnement de l'UMR (les membres du comité n'ont pas trouvé le « projet ci-joint de l'UMR ») sur la production par la société des conditions de « possibilité du vivre ensemble », un supplément de consistance en pointant une dimension du « cadre de vie » qui a pris de l'ampleur dans les politiques publiques et apparaît contribuer à la part grandissante de la dimension environnementale, pour ne pas dire écologique, qui traverse le « vivre ensemble ». Ce qui est interrogé au croisement du paysage, de la mobilité et de l'ancrage, « du paysage regardé et du paysage vécu », d'une part, et de l'urgence et de la durabilité, d'autre part, est éclairant sur ce point. Le risque en vaut donc la peine et il suppose une ambition collective qui est perceptible.

Note du Président du CE : la partie qui suit ne nous paraît pas correspondre au type d'unité évaluée.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	B	A	A	A+

Le 6 avril 2010,

**Réponse adressée à l'AERES, suite au rapport d'évaluation de l'Unité de recherche CEPAGE**

J'ai souhaité vous transmettre dans son intégralité, ce dossier de réponse formulée par l'équipe de recherche CEPAGE, à la suite de votre rapport, afin de respecter l'objectivité de l'évaluation AERES.

*« Ce rapport nous paraît donner un reflet globalement fidèle de la situation de l'équipe, de ses projets, de ses forces et de ses difficultés. Nous tenons cependant à apporter des précisions sur quelques points :*

*- À propos de la « nécessité de disposer d' HDR et d'adopter un statut d'enseignant-chercheur » :*

*Comme cela a été précisé oralement lors des entretiens avec les experts, la rédaction d'une HDR est actuellement bien avancée (Serge Briffaud) et d'autres sont envisagées dans un délai relativement bref. Pour ce qui concerne le statut d'enseignant-chercheur, cela relève de la politique du ministère de la culture, et non de l'unité de recherche. Cette réforme, qui mettrait notre statut en adéquation avec nos activités réelles est néanmoins attendue et vivement espérée. Une solution alternative, insatisfaisante et révisable à tout moment, a toutefois été mise en place au sein de l'ENSAPBx. Elle permet aux chercheurs les plus investis de disposer d'une décharge limitée d'heures d'enseignement.*

*- À propos de la production scientifique :*

*Celle-ci n'est en effet pas proportionnée pour l'heure aux activités de l'équipe, mobilisée durant ce dernier quadriennal sur de nombreux contrats, dont certains nous ont amené à défricher de nouveaux champs d'application de notre problématique scientifique, ainsi qu'à assumer des tâches de coordination à l'échelle internationale (recherche réalisée entre 2006 et 2010 au sein du programme « Paysage et développement durable » sur les sites viticoles du patrimoine mondial). La taille de notre structure et le temps de recherche dont disposent les membres de l'équipe font que nous réussissons mal, à l'heure actuelle, à concilier ces phases de recherche intensive avec la mise en chantier de publications de haut niveau.*

*La faiblesse du nombre de publications durant ce dernier quadriennal relève ainsi en partie d'un effet de calendrier. La recherche collective en cours la plus mobilisatrice a été terminée en janvier 2010 et la rédaction de publications tirées de ce travail, ainsi que des autres recherches achevées ces deux dernières années, est actuellement en cours.*

*- Sur « le risque de dilution des questionnements de l'équipe dans l'étendue des problématiques de l'UMR ADES » :*

*Ce risque est, à l'évidence, à considérer. Le CEPAGE apparaît toutefois clairement, aujourd'hui, comme le porteur de la problématique du paysage dans l'UMR ADES. L'approche diachronique qui est la nôtre spécifie également notre apport au sein de l'UMR. La dynamique de notre équipe repose largement sur la volonté de faire de l'articulation entre histoire des représentations et histoire de l'environnement le socle d'une problématisation du paysage et d'une expertise en ce domaine de l'action publique contemporaine. Le CEPAGE porte ainsi au sein d'ADES une vision du paysage qui fait de lui une entrée privilégiée dans l'analyse du changement social et environnemental, et, partant, dans la problématique de la durabilité. C'est de ce point de vue, notamment, que s'affirme une complémentarité avec les travaux conduits par certains chercheurs d'ADES en ce domaine du paysage, mais aussi avec certaines approches, représentées dans l'UMR, de l'environnement, de la ressource et de la qualité.*

*Notre entrée dans ADES, si elle correspond à une réelle prise de risque, revêt ainsi à nos yeux l'avantage de valoriser notre problématique spécifique en montrant sa capacité à nourrir un véritable projet transdisciplinaire, dans lequel la recherche paysagère, tel que nous la pratiquons, peut et doit trouver sa place.*

- À propos des aspects financiers et pratiques de l'association avec l' UMR ADES :

*Une convention précisera bientôt les conditions financières de notre association avec l' UMR.  
En ce qui concerne les locaux actuels du CEPAGE, ils seront conservés dans l'avenir. L'équipe restera donc localisée au sein de l'ENSAPBx, tout en disposant d'un local propre plus réduit au sein de l' UMR, dans la Maison des Suds de l'Université de Bordeaux ».*

Le directeur,

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Culand". The signature is written in a cursive style with a vertical line at the end.

Pierre Culand